



SÉNÉGAL

21 mars 2005

NOTE SUR LES OPÉRATIONS DE LUTTE

Financement

- Le Sénégal est appuyé par 29 projets FAO, nationaux ou régionaux, de lutte antiacridienne. Ces projets sont financés par la Commission Européenne, l'Arabie Saoudite, la France, le Canada, l'Italie, le Programme de la Coopération technique de la FAO, l'Autriche, la Suède, les Pays-Bas, la Banque Africaine de Développement, la Norvège, les États-Unis d'Amérique, l'Allemagne, Fonds International pour le Développement Agricole, l'Espagne, le Luxembourg, le Royaume-Uni, la Banque Islamique de Développement, l'Australie et la République Tchèque.
- Les projets régionaux actuellement en cours prévoient pour le Sénégal une allocation budgétaire de 12,5 millions \$ E.-U. A ce jour, sur ce montant, une assistance d'une valeur de 7,9 millions \$ E.-U. a été fournie pour la lutte contre le Criquet pèlerin.
- Le reliquat de l'allocation budgétaire (4,6 millions \$ E.-U.) est prévu pour les opérations de prospection et de lutte en cours et planifiées pour la campagne 2005.

Assistance fournie par la FAO

- **Pesticides** : 4,04 millions \$ E.-U. ont été engagés pour acquérir 543 750 litres de pesticides.
- **Aéronefs** : deux avions (Turbo Thrush) ont été sous contrat avec la FAO du 29 octobre 2004 au 24 novembre 2004. Au vu de l'absence de cibles acridiennes, ils ont été repositionnés en Mauritanie à l'issue du contrat initial d'un mois. A la suite de la ré-invasion acridienne, un autre avion a été positionné au Sénégal du 1er décembre au 15 mars 2005 pour entreprendre des missions trans-frontières en Guinée, Guinée-Bissau et Gambie. Un hélicoptère a été sous contrat avec la FAO du 20 octobre au 28 décembre 2004. Le coût total est de 1,3 million \$ E.-U.
- **Ressources humaines** : L'assistance fournie par la FAO au Gouvernement sénégalais et à l'Unité de Coordination d'Urgence basé à Dakar s'est traduite par les affectations suivantes: un consultant international, logisticien, de septembre à novembre 2004; un consultant international, agronome, du novembre 2004 à

février 2005, un consultant national, d'octobre 2004 à février 2005, un agronome, d'octobre à février 2005, et un expert agro-pastoraliste. Le coût de ces consultations est de 339 981 \$ E.-U.

- **Equipements:** des véhicules (137 562 \$ E.-U.), des pulvérisateurs (125 927 \$ E.-U.), de l'équipement de communication (63 363 \$ E.-U.) et des vêtements de protection (40 248 \$ E.-U.) ont été livrés.

Formation

1. Formation sur les principaux thèmes relatifs à la gestion du Criquet pèlerin

Un programme de formation en deux étapes, aux niveaux régional et national, a été validé lors de la Session extraordinaire du Comité FAO de lutte contre le Criquet pèlerin (DLCC), tenue à Rome du 29 novembre au 2 décembre 2004.

Ce programme bénéficiera aux pays dits de la ligne de front (Mali, Mauritanie, Niger et Tchad), aux pays limitrophes précocement concernés par les infestations (Burkina Faso, Cap-Vert et Sénégal) et aux pays du Circuit Sud (Gambie, Guinée et Guinée Bissau) et se présente comme indiqué ci-dessous.

Première étape - formation des formateurs (niveau régional)

La formation régionale, d'une durée de 3 semaines et demie, sera organisée du 14 mars au 5 avril 2005 au centre ICRISAT (*International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics*) de Niamey, Niger. Cette formation sera dispensée par une équipe d'experts internationaux et régionaux. Un total de 21 participants assiste à la session régionale 20 venant d'Afrique de l'Ouest, et un de Djibouti. Le Sénégal sera représenté par trois stagiaires/formateurs.

Les principaux thèmes couverts au cours de cette formation régionale sont :

- la bio-écologie et la dynamique des populations de Criquet pèlerin ;
- la prospection et le traitement de l'information ;
- la lutte anti-acridienne : produits et équipements de pulvérisation ;
- l'éco-toxicité et la réduction des risques pour l'homme et l'environnement ;
- la gestion des campagnes de traitement, ainsi que les méthodes de transfert des connaissances.

Au terme de cette formation régionale, chaque stagiaire/formateur devra présenter le plan de formation qu'il mettra en œuvre de retour au Sénégal.

Seconde étape - formations nationales

De retour, chacun des trois stagiaires/formateurs devra organiser trois formations nationales auxquelles participera un total de 30 stagiaires. Ces formations seront thématiques et devront être terminées avant le début théorique de la prochaine campagne estivale, soit juillet 2005. Des consultants internationaux spécialisés dans les différents domaines dispensés durant la formation régionale seront déployés, si besoin, afin de les assister, en qualité de personnes ressources.

Ces deux étapes de formation, régionale et nationale, bénéficient déjà d'un financement. D'autres formations pourraient être organisées en fonction des besoins et des fonds disponibles.

2. Formation sur la qualité des traitements

Une session de formation régionale sur le contrôle de la qualité des traitements antiacridiens en vue de minimiser leur impact sur la santé humaine et l'environnement se tiendra en Mauritanie du 13 au 23 avril prochain. La formation aura lieu en Akjoujt, au centre de recherche et de formation du Centre de lutte antiacridienne (CLAA).

Cette formation régionale s'adresse à des stagiaires/formateurs médecins, infirmiers, environnementalistes et techniciens supérieurs de la lutte antiacridienne d'Afrique de l'Ouest qui, au terme de cette formation, mettront en œuvre les acquis dans leurs pays respectifs.

Les organismes participants sont : le CLAA, la Fondation CERES-Locustox, basée à Dakar et spécialiste des effets des pesticides sur la santé humaine et l'environnement et le Centre d'intervention antiacridienne d'urgence (ECLO) de la FAO.

Environnement

Un plan d'action national d'élimination des emballages vides et de gestion des stocks de pesticides a été préparé par la FAO en collaboration avec la contrepartie désignée dans chaque pays. Ce plan national est en exécution depuis janvier 2005 en Mauritanie et au Sénégal et vient d'être initié au Mali, au Niger et au Tchad. Les activités de ce programme portent essentiellement sur la collecte de tous les emballages de pesticide vides, leur rinçage/destruction et leur recyclage et les conditions de stockage des pesticides reçus durant la campagne de lutte 2004.

Une campagne de sensibilisation à la non-utilisation des emballages de pesticide vides a aussi été organisée dans les cinq pays par des ONGs et les médias locaux. Les équipements et l'encadrement nécessaires à la réalisation des différentes activités de chaque plan national sont assurés par la FAO en coopération avec la contrepartie nationale.

Centre d'Intervention Antiacridien d'Urgence de la FAO (ECLO)